



Grève de la Fonction Publique Mardi 26 janvier

Les Unions Départementales CGT, FO, Solidaires, FSU et l'UNEF de Seine-Maritime soutiennent pleinement les revendications et l'appel à la grève des trois versants (Etat, hospitaliers, territoires) de la fonction publique le 26 janvier initiés par les fédérations de fonctionnaires CGT, FO, Solidaires.

L'offensive gouvernementale généralisée contre les services publics frappe de plein fouet l'ensemble des salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi.

La suppression de milliers de postes dans la fonction publique, qui s'ajoutent aux milliers de licenciements du secteur privé, diminue les chances de trouver un emploi pour les jeunes et privés d'emploi.

Depuis 2010 et selon l'INSEE, les prix à la consommation ont augmenté de 7,18% et la cotisation retraite du fonctionnaire a augmenté de 1,82% (mesures FILLON et mesures Hollande). C'est 9% de perte de pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires et les agents des services publics. Un agent dont le salaire net est de 1 300 € perd 117 € par mois.

Et en 2016 ?

Dans l'exposé des motifs du Projet de Loi de Finances 2016, on peut lire : « *La stabilité du point fonction publique, permettant de dégager une économie de 600 millions...* ».

Geler les salaires dans la fonction publique, c'est aussi inciter les patrons à refuser les hausses salariales lors des négociations (NAO).

L'exigence de hausse immédiate du point indiciaire et le rattrapage de la perte depuis 2010 ne serait qu'une mesure de justice quand les actionnaires du CAC 40 se sont vus rétribuer 56 milliards d'euros pour la seule année 2015.



Tous les services publics et les statuts des agents de la Fonction Publique sont menacés par les réformes gouvernementales.

Dans l'Education Nationale la réforme des collèges est rejetée par l'immense majorité des enseignants qui en exigent l'abrogation.

C'est aussi le cas pour les hôpitaux avec la loi Touraine et pour la fonction publique territoriale avec la fusion des régions et la loi NOTRe et la MAPTAM. L'ensemble des citoyens sera touché par la dégradation du service public.



Pendant que le Ministre Macron déclare que le statut de la fonction publique n'est plus « adéquat », le MEDEF exige la fin du Code du travail. Et le gouvernement entend imposer les rapports Combexelle et Badinter réduisant le code du travail à un ensemble de « principes fondamentaux ». Ce sont les garanties collectives qui sont attaquées, c'est l'individualisation du contrat de travail.

Toutes ces attaques sont les conséquences du « pacte de responsabilité » financé par 50 milliards d'euros de réduction dans les dépenses publiques et contre lequel se sont mobilisés les salariés le 9 avril 2015.

Cela suffit ! C'est inacceptable ! Pas plus n'est acceptable d'interdire l'expression syndicale au nom de l'état d'urgence !

La grève du 26 janvier dans les 3 versants de la Fonction Publique initie le rapport de force nécessaire pour porter un coup d'arrêt aux mesures prises contre les acquis ouvriers et l'ensemble des salariés.

Les Unions Départementales CGT, FO, Solidaires, FSU et l'UNEF de Seine-Maritime appellent l'ensemble des fonctionnaires à organiser massivement la grève unitaire et l'ensemble des salariés à faire du 26 janvier une journée revendicative dont ils détermineront la forme avec leurs syndicats.

MANIFESTATIONS

ROUEN	10h	Cours Clemenceau
DIEPPE	10h30	Place Louis Vitet
LE HAVRE	10h	Franklin